

Invitation Visite de Chantier

Restauration de la Galerie bordelaise

Jeudi 26 novembre à 12h



Édifiée de 1832 à 1834, la Galerie Bordelaise constitue le chef-d'œuvre de l'architecte bordelais Gabriel-Joseph Durand. L'architecture est conçue en arcades plein cintre surmontées de baies rectangulaires

La volonté des concepteurs était d'offrir aux chalands bordelais un lieu qui, au-delà de sa fonction technique de rue commerçante couverte, était bien un lieu festif dont la richesse du décor offert à tous, attire et suscite l'achat.

renaissance des cités d'europe

8 place Saint Christoly 33000 Bordeaux

05 56 48 14 23

www.renaissancedescites.org

Visite de chantier

Restauration de la Galerie bordelaise (1ère tranche)

La galerie bordelaise fait partie d'une copropriété partagée entre des commerçants et des propriétaires de logements. La copropriété a missionné l'agence « Architecture patrimoine » pour la maîtrise d'œuvre de la restauration.

L'immeuble est protégé par une inscription au titre des monuments historiques en date du 29 octobre 1975.

Les travaux de restauration de la galerie se décomposeront en trois tranches de travaux. Les travaux actuels correspondent à la première tranche. Ils portent sur la restauration de la verrière comprenant le remplacement de la charpente fonte par une charpente en acier, le remplacement de la verrière, ainsi que l'adaptation du réseau d'eaux pluviales qui s'écoulaient dans les chenaux de la verrière. La verrière d'origine avait été remplacée dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle par une couverture en plastique.

Le financement des travaux a pu être bouclé grâce à une subvention de l'État pour 35 % et de la ville de Bordeaux pour 25 %.

Présentée par :

Denis Boullanger, architecte du patrimoine
Pierre Coudroy de Lille, historien

Et les Entreprises TMH, A2M PROXIMETAL, MORICEAU, LIMOUSIN, CATALINA PONT

En présence de :

Anne-Marie Civilise, présidente de **renaissance de cités d'europe**

Attention : le rendez-vous est à 12 heures

à l'entrée de la galerie bordelaise côté rue Sainte-Catherine

Tram ligne B : arrêt Grand Théâtre

Adhésion : 30 € (40 € pour les couples):

Visite gratuite pour les adhérents

10 € pour les non-adhérents / 5 € pour les étudiants

Les Visites de Chantiers sont organisées par **renaissance des cités d'europe**, en partenariat avec la **Mairie de Bordeaux**



Les Visites de chantier sont organisées par l'association **renaissance des cités** d'europe,
Visite animée par Serge Nouel, Nelly Perrier, Hélène Duplan, Marc Cauty

Restauration de la Galerie bordelaise

(première tranche)

Présentée par :

Denis Boullanger, architecte du patrimoine, agence Architecture Patrimoine
Pierre Coudroy de Lille, historien, pour Laurent Chavier
Et les Entreprises TMH, A2M PROXIMETAL, MORICEAU, LIMOUSIN, CATALINA PONT .

En présence de :

Anne-Marie Civilise, présidente de **renaissance des cités** d'europe

Édifiée de 1832 à 1834, la Galerie bordelaise constitue le chef-d'œuvre de l'architecte bordelais Gabriel-Joseph Durand.

La Galerie bordelaise fait partie d'une copropriété partagée entre des propriétaires de logements et de locaux commerciaux.

La copropriété a missionné Denis Boullanger, de l'agence « Architecture patrimoine », pour la maîtrise d'œuvre de la restauration.

L'immeuble est protégé par une inscription au titre des monuments historiques en date du 29 octobre 1975.

Les travaux de restauration de la Galerie se décomposeront en trois tranches. Les travaux actuels correspondent à la première tranche. Ils portent sur la restauration de la couverture comprenant le remplacement de la charpente en fonte par une charpente en acier, le remplacement de la verrière, ainsi que l'adaptation du réseau d'eaux pluviales qui s'écoulent dans les chenaux de celle-ci.

La verrière d'origine avait été remplacée dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle par une couverture en plastique.

Le financement des travaux a pu être bouclé grâce à une subvention de l'État pour 35 % et de la ville de Bordeaux pour 25 %.



Jeudi 26 novembre 2015

L'association **renaissance des cités d'Europe** remercie :

- **le syndicat des copropriétaires**
- **Denis Boulanger, architecte du patrimoine**
- **les représentants des entreprises TMH, A2M PROXIMETAL, MORICEAU, LIMOUSIN, CATALINA PONT.**
- **Laurent Chavier, historien de l'art**
- **Pierre Coudroy de Lille, historien**

Histoire de la galerie bordelaise

d'après Laurent Chavier, historien de l'art



L'accès côté rue Sainte Catherine

La galerie bordelaise édiflée entre 1832 et 1834, constitue le chef-d'œuvre de l'architecte bordelais Gabriel-Joseph Durand. Cet imposant programme architectural, aux façades uniformes sur les voies qui ceinturent son périmètre, déploie 9 travées rue Sainte Catherine, 5 rue de la Maison Daurade, 8 rue des Piliers de Tutelle et 7 rue Saint Rémi. Financé par un riche négociant sud-américain, le marquis de la Torre, le monument qui s'inscrit au cœur de cet énorme ensemble d'habitations est une de ces « *allées du commerce* » typique des programmes de la monarchie de juillet.

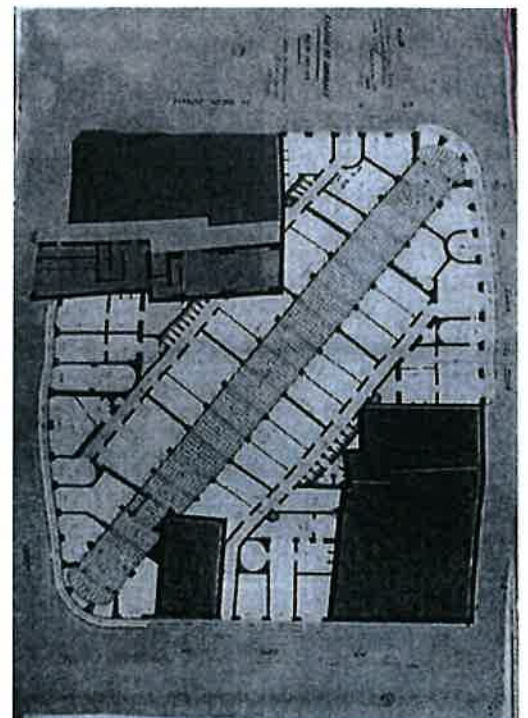
Dès 1829, la compagnie de « *la Torre* », se met en quête d'un îlot dans le centre-ville pour réaliser la construction d'une galerie de rapport. Comme il se devait, à l'imitation des passages parisiens, ce passage avait pour but d'abriter une galerie marchande.

Au-delà de sa fonction technique de rue commerçante couverte, la volonté des concepteurs était bien d'offrir aux chalands bordelais un lieu festif dont la richesse du décor offerte à tous, attire et suscite l'achat.

Il n'est pas sans intérêt de noter la proximité du grand théâtre construit par Victor Louis quelques 50 ans auparavant, et conçu pour offrir une galerie commerçante sur les côtés d'un édifice si richement décoré.

À l'origine, deux rues couvertes devaient se croiser au cœur de l'îlot, suivant un plan cruciforme. L'intersection des deux voies était marquée par une vaste rotonde. Malheureusement faute d'avoir pu acquérir la totalité des parcelles, il fallut transformer le plan et le réduire à une galerie unique traversant le bloc en diagonale.

Au final, Durand réalise une œuvre double, dans laquelle le purisme de l'architecture extérieure contraste avec les effets du luxe mercantile accumulés à l'intérieur. Colonnes de marbre, pilastres en miroirs, huisseries de laiton, luminaires, s'accordent avec des couronnes sculptées de fruits, d'épis de blé, symbole d'abondance, associé à des tridents et à des rames en grisaille, symbole du commerce, et à des guirlandes de fleurs naturelles symbole de la fête, pour créer un espace coloré et illusionniste.



Traversée diagonale du bloc d'immeubles

La Galerie bordelaise



La galerie marchande se déploie le long d'une grande diagonale qui partage l'îlot en deux, depuis l'angle des rues Daurade et des Piliers de Tutelle, jusqu'à celui des rues Sainte-Catherine et Saint Rémy. Les deux accès situés aux extrémités s'ouvrent par deux courts vestibules en arc de cercle de trois travées. À l'intérieur, la galerie proprement dite compte de chaque côté dix-huit travées.



Primitivement, la couverture de la galerie était constituée de plaques de verre reposant sur une armature cintrée. Les plaques de verre, légèrement soulevées, laissaient passer l'air tout en empêchant la pluie de pénétrer à l'intérieur de galerie. La verrière sera démontée dans les années 1950.

L'éclairage central était assuré par un « plafond lumineux » qui descendait depuis le faite de la verrière jusqu'au niveau de l'entresol. On substitua par la suite aux luminaires primitifs des globes de verre.

La galerie proprement dite compte de chaque côté dix-huit travées. Ces travées sont composées de baies en plein cintre à larges traverses d'imposte, séparées des baies rectangulaires de l'étage par un bandeau plat et une corniche. La retombée des arcades cintrées s'exerce sur des pilastres. Les pilastres, qui bordent les travées, sont revêtus de marbre. Chaque pilastre reçoit également sur « *sa face apparente, deux morceaux de glace étamée, posés l'un au-dessus de l'autre* ». Cette coupure, pratiquée dans l'alignement de la baguette supportant les croix de Saint-André, participe à la composition générale, prolongeant l'horizontalité de la partie haute de la surface vitrée sur l'ensemble de la galerie. Des baguettes de cuivre cernent les glaces. Les gorgerins des pilastres sont peints en « *faux marbre et rechampis* ». Ils s'agrémentent de couronnes en plâtre « *avec arabesques* » dans lesquelles s'inscrivent des motifs d'inspiration pompéienne, coupe de fruits, lyre, flûte de pan... Les châssis de tympan en éventail, placés sous les arcs, sont divisés par deux petits-fers rayonnants, en fonte de fer, dont les extrémités sont constituées de petit ananas remarquablement dessinés. Des couronnes de fruits en plâtre décorent les écoinçons formés par la retombée des arcades, également peints en « *faux marbre et rechampis* ».

Un bandeau plat et une corniche séparent le rez-de-chaussée entresolé du premier étage. Les baies de l'étage, hautes de deux mètres, présentes des huisseries à petit bois et un encadrement en stuc. Le parement du mur est peint de trois couches « *de peinture d'impression à huile sur pierre* ». Les deux accès, situés aux extrémités, en angles adoucis, s'ouvrent par de courts vestibules scandés par des serliennes. En façade sur la rue, ils présentent des travées de baies en plein cintre au rez-de-chaussée, rectangulaires surmontées d'un fronton et précédées d'un balcon au premier étage, pareillement rectangulaires mais surmontées d'une simple corniche au second.

Cette ordonnance se poursuit en partie sur les faces de l'îlot. Les six colonnes qui rythment les entrées sont « *en marbre de couleur d'un seul bloc* », avec une base en marbre blanc et des chapiteaux corinthiens en plâtre, peints en « *marbre* ». Les demi-colonnes sont constituées des mêmes matériaux.

Les grilles d'entrée, mobiles, entièrement réalisées « *en fer du Berry* », s'ornent à leur périphérie de patères, finement forgées.

État des lieux



La verrière et l'assainissement

La verrière d'origine a d'abord été remplacée dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle par une mauvaise couverture en plastique, translucide, faisant au passage disparaître les croupes des extrémités. Celle-ci est aujourd'hui percée de trous de mégots, ce qui entraîne de nombreuses infiltrations.

De plus elle ne répond ni à l'esthétique des lieux, ni aux normes actuelles de sécurité incendie. Dans le cadre d'un retour au décor de l'architecte Durand, il est nécessaire aujourd'hui de revenir à la verrière d'origine, adaptée aux contraintes de sécurité.

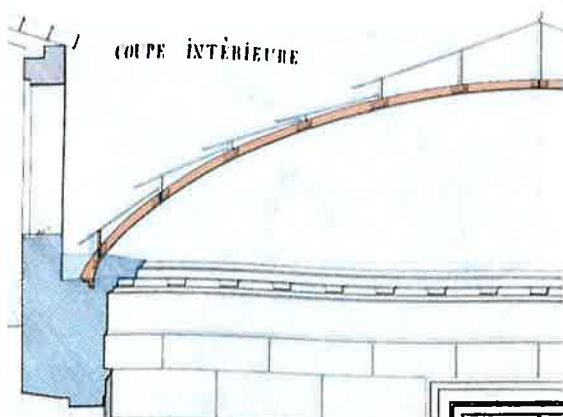
Les chéneaux d'évacuation des eaux pluviales

La principale source de désordre réside dans la mauvaise évacuation par le chéneau périphérique des eaux en provenance des deux verrières et des toitures environnantes.

Celui-ci est d'origine en plomb, puis recouvert par rustines en « paxalumin » et enfin recouvert en 2009 par un nouveau chéneau en zinc.

Il s'en suit un rétrécissement préjudiciable aux écoulements, avec une conservation en sous face d'éléments anciens maintenus humides par les débordements.

La charpente



L'ossature en fonte de la charpente d'origine garde un bon état général.

Elle n'est pas corrodée et n'a pas fait pas éclater la pierre.

Composée de fermes de section 80x20mm disposées tous les 1,80m, la charpente s'achevait, pour les deux verrières, par une croupe dont les ancrages, toujours visibles, ont été coupés. Trois pannes ont été conservées sur les 11 d'origine, plus les pannes sablières qui sont conservées ancrées dans la corniche.

La pierre

L'appui est couvert d'un glacis ciment qui a empêché l'évaporation des eaux d'infiltration et les a concentré en sous face. L'état de dégradation du mur inférieur est d'ailleurs facilement corrélé avec les naissances des évacuations La pierre chargée de sels devient alors pulvérulente et s'effrite.

Les façades : plâtre, staff et stucs

L'étude attentive des modénatures montre assez facilement la supercherie : aucune moulure n'est en pierre. Hormis la corniche, tout est en staff et en stucs.

Le staff préfabriqué était rapporté et fixé à la pierre par un réseau de clous, que l'on voit facilement quand le décor tombe. Et le reste des surfaces a reçu un enduit plâtre.

Le décor peint



« Restauration Dufon 1990 »

Retrouvé sous la dernière couche de peinture conformément aux riches documents d'archive, ce décor est la conclusion festive de cette architecture.

Plusieurs décors se sont ainsi succédés.

Le premier décor comprenait les éléments rapportés, staff, pâte anglaise, régule, stuc, laitons, marbre et peut-être un dessin de faux appareil au 1^{er} étage.

Fin XIX^{ème} un deuxième décor aurait ensuite été rapporté sur le premier en appliquant le répertoire décoratif peint qui nous est resté.

Certains habillages ont pu disparaître à cette occasion remplacé par du trompe l'œil (faux-marbre en soubassement).

Enfin un badigeon est venu tardivement recouvrir l'ensemble.

Le premier état, peu renseigné, paraît assez hypothétique. Il faudrait restaurer le dernier état décoratif connu et abondamment documenté. C'est ce qui a été fait lors des précédentes restaurations par Mr DUFON sous l'autorité de Mr J.B FAIVRE, Architecte des Bâtiments de France (1990).

Le sol

Le sol actuel est récent, il est composé d'un tapis gris et beige de dalles type granito « mélange de ciment et granulats ».

Les archives ont livré le plan du dallage d'origine, d'un dessin et d'un matériau plus en accord avec la richesse décorative du lieu. Il s'agit d'un dallage en damier gris et blanc avec décor des entrées. Les photos anciennes confirment ce sol.



Le décor d'origine

Le projet de Denis Boulanger, architecte du patrimoine



Financement : La galerie bordelaise a vieilli et le besoin d'une modernisation s'impose depuis longtemps. C'est le financement du projet qui a été long et difficile à mettre au point.

En effet, les objectifs des financeurs potentiels (commerçants, copropriétaires) ne coïncident pas. Les commerçants recherchent prioritairement la remise en état de la galerie. Les propriétaires s'intéressent avant tout à la réhabilitation de l'immeuble.

Sachant qu'il s'agit d'un projet privé, la décision de lancer une première phase de travaux s'est imposée dès lors que des subventions ont pu être obtenues :

- l'État apporte 35 % du montant des travaux
- la ville de Bordeaux 25 %



Vue d'artiste

Diagnostic :

Le maître d'ouvrage est le syndic de copropriété NEXITY.

L'architecte Denis Boulanger – Agence Architecture Patrimoine.

Un diagnostic a été établi en janvier 2013, prescrivant des travaux en trois phases :

Tranche ferme : parapluie, charpente métallique, verrières, chéneaux, réseaux d'eaux pluviales, restauration pierre de la corniche.

Tranche conditionnelle 1 : restauration de la moitié côté Sainte-Catherine de la galerie

Tranche conditionnelle 2 : restauration de la moitié côté Piliers de Tutelle de la galerie

C'est la tranche ferme qui est en cours de réalisation avec livraison prévue en juillet 2016.

Les entreprises retenues pour la première tranche de travaux (tranche ferme) :

- lot 01 – maçonnerie pierre de taille – entreprise TMH
- lot 02 – charpente métallique verrière – entreprise A2M Proxymétal
- lot 03 – décontamination plomb – entreprise Valgo
- lot 04 – décor peint – entreprise Catalina Pont

Détails de la tranche ferme

La corniche sera restaurée avec changement de pierre, bouchons et toutes finitions nécessaires. Un dessalage des zones dégradées est à prévoir.

Les chéneaux ont été recalculés. Ils seront surélevés de 16cm pour obtenir une section suffisante en haut de pente.



La charpente restaurée sera renforcée et adaptée pour recevoir des volumes vitrés identiques en taille aux originaux (180x70cm) en feuilletés composés d'un verre étiré, pour retrouver les nuances anciennes, d'un film anti-UV, et d'un verre traité « Bioclean » en face extérieure, soit 11mm au total.

La verrière sera rehaussée sur la charpente (environ 6cm) pour permettre une bonne ventilation naturelle et de désenfumage entre les volumes vitrés.

Une main courante en acier thermo laqué sera posée sur le mur en périphérie pour l'entretien des chéneaux et de la verrière.

La remise en état s'impose...

